**«BTP « COMPTABLE D'ENTREPRISES** **»**



Caractéristiques du diplôme : par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l’emploi (Arrêté du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi du 15 février 2016 paru au JORT N°17 de l’année 2016)

Durée : 20 mois  
Objectif : Formation d'un(e) assistant(e) en comptabilité.

Conditions d'accès à la formation : aux élèves ayant le niveau minimum de la 2ème année secondaire avec succès ou un CAP homologué dans la même spécialité   
Tarif : **15DTTC frais d’inscription +900D TTC/an (200D TTC 1er versement et 100D TTC/mois) +15D TTC frais test final**

Inscription: Sur dossier + admission au test de niveau.

MODULES ENSEIGNÉS :

|  |  |
| --- | --- |
| **1ère année** | **2ème année** |
| - Se familiariser à la profession  - Utiliser la technique comptable  - Organiser son travail  - Appliquer la législation commerciale  - Traiter les documents commerciaux  - Appliquer les règles de mathématiques financières  - Comptabiliser les opérations courantes  - Etablir les déclarations fiscales mensuelles  - Exploiter un logiciel de traitement de texte  - S'initier à la vie professionnelle (Stage1)  – Arabe – Français  – Anglais  - Initiation à la gestion d'entreprise  - Législation-sécurité et hygiène | - Etablir les déclarations fiscales annuelles  - Exploiter un logiciel tableur  - Communiquer en milieu professionnel  - Effectuer les travaux d'inventaire  - Etablir les états financiers  - Assurer le suivi des stocks  - Déterminer les coûts d'exploitation  - Exploiter des progiciels de comptabilité  - S'intégrer au milieu professionnel (Stage 2)  – Qualité  - Techniques de recherche d'emploi  - Exploitation d'Internet et gestion de base de données  - Comptabiliser les opérations d'investissement et de financement  - Education environnementale  - Visite |